



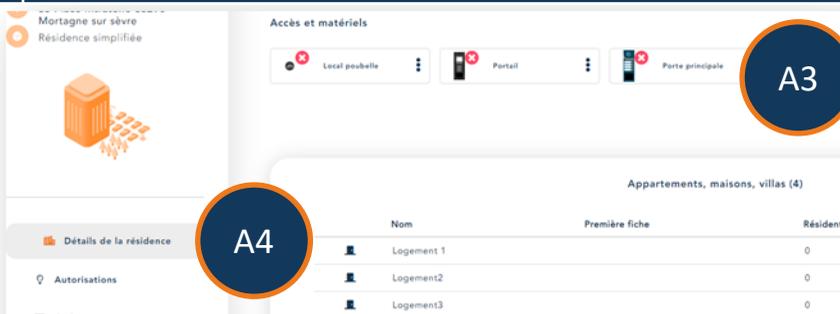
C'est quoi une autorisation ?

Une autorisation est une liste d'accès (portail, portillon, accès parking...) qui pourront être ouverts par un badge, une télécommande, une clé mobil ou une clé kibolt.



A1 Connectez vous au site de gestion www.intratone.info et allez dans l'onglet « Mon parc »

A2 Sélectionnez la résidence où vous souhaitez créer une autorisation (Si vous n'avez pas de résidence, vous devez en créer une ainsi que les accès. Voir ce tuto : <https://fr.calameo.com/read/005135075caf5a95b700d>).



A3 Pour faire une autorisation, vous devez avoir créé au moins un accès (Matériel).

A4 Sélectionnez le menu « Autorisations ».

Les autorisations

Les autorisations

Ajouter

Autorisations (1)	Badges
Portail et porte principale	0

Accès	Portail	Porte principale
X		
X		

Modifier Supprimer

A5

A6

A7

A5 Pour créer une autorisation, cliquez sur « Créer ».

A6 Dans le tableau de gauche, retrouvez les autorisations existantes.

A7 Dans le tableau de droite, retrouvez le détail des accès de l'autorisation sélectionnée.

Création d'une autorisation

Autorisation 2

Résidence * Ma résidence

Télécommandes 4 boutons

Accès	Local poubelle	Portail	Porte principale

Enregistrer

A8

A9

A8 Lors de la création d'une autorisation, vous devez la nommer afin de la retrouver lors de l'utilisation sur un badge, une télécommande, un clémobil ou une clé kibolt.

A9 Vous pouvez sélectionner les accès qui ouvriront avec cette autorisation.

- Un lecteur de badge pourra être ouvert par un badge.
- Un cylindre pourra être ouvert par un clé kibolt.
- Un récepteur HF pourra être ouvert avec une télécommande.

Cliquez sur « Enregistrer » et affectez cette autorisation sur un badge, une télécommande, un clémobil ou une clé kibolt.